



Tunisie: Libérer l'économie pour une prospérité partagée

*“I want a civil service job because here in Sidi
Bouزيد there is no private sector”*

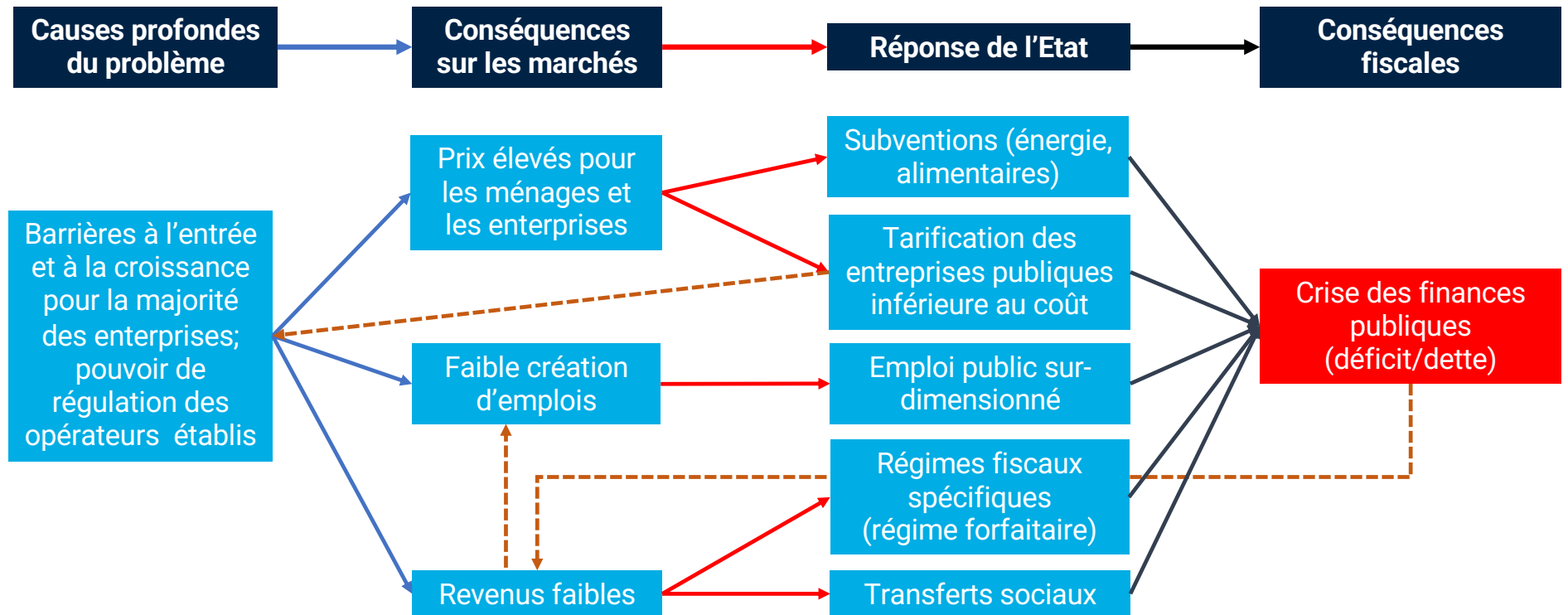
Zuhour Freiji co-ordinator of young graduates' demonstrations to
press the government to employ them
(Financial Times, 28 Nov 2021)

Banque Mondiale,
29 Novembre 2021

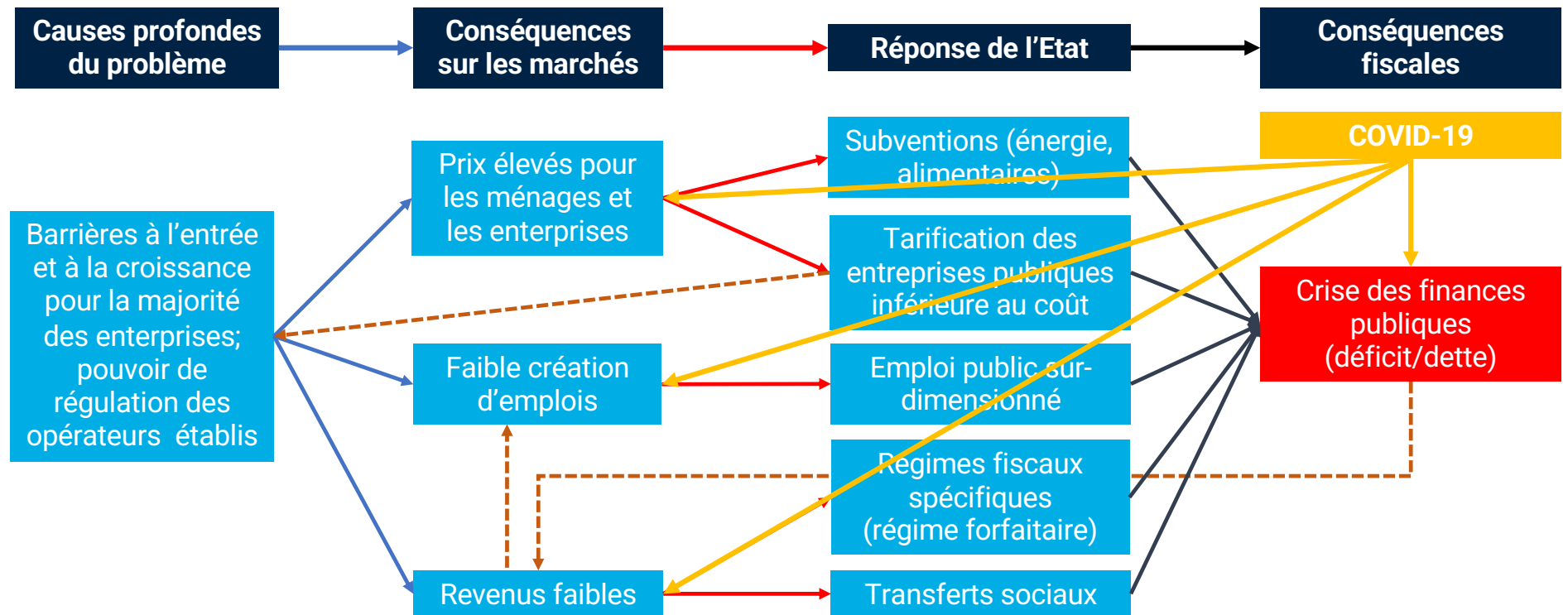
|| Réformes immédiates (prêtes à être signées)

- ▶ Ratifier les concessions d'énergie solaire de 500 MW déjà signées.
- ▶ Rendre opérationnel le régime d'autoproduction d'énergie renouvelable pour les utilisateurs industriels.
- ▶ Débloquer le problème de raccordement des centrales IPP renouvelables en attente depuis plus d'un an.
- ▶ Rendre opérationnel le régime d'autoproduction d'énergie renouvelable pour les utilisateurs industriels.
- ▶ Signer la loi sur le développement et l'utilisation des garanties mobilières.
- ▶ Améliorer l'accès au crédit, en particulier pour les nouvelles entreprises et les entrepreneurs, en signant la loi organique sur les bureaux de crédit et la loi sur les organismes d'investissement collectif.

Causes structurelles de la crise des finances publiques



Causes structurelles de la crise des finances publiques

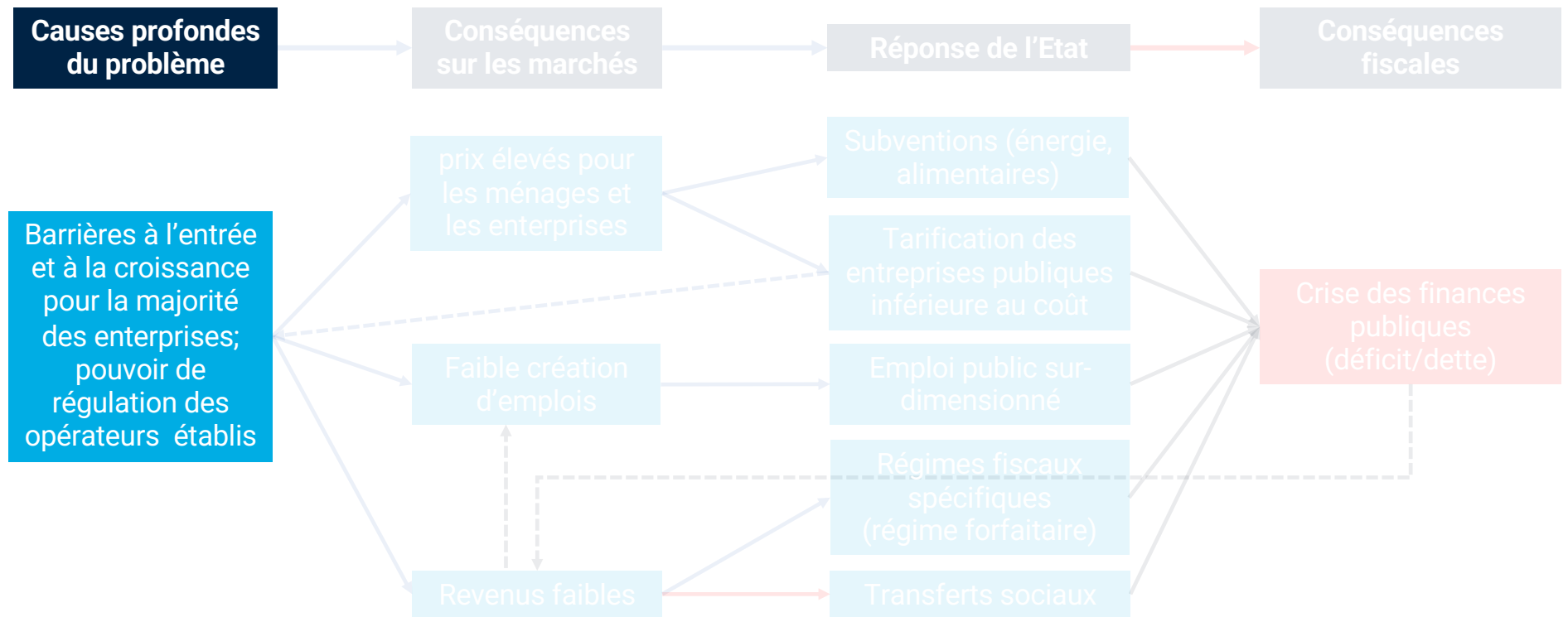




Problèmes/ Solutions

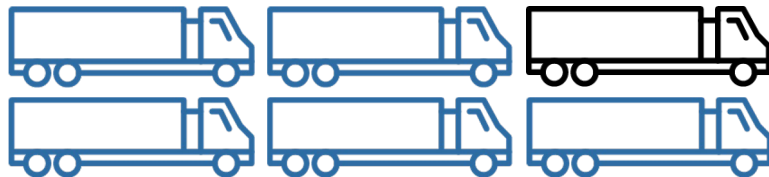


Causes structurelles de la crise des finances publiques



Exemples de restrictions à la concurrence

- ▶ Cahier des charges des entreprises de **transport de marchandises**: exploitation de poids lourds autorisés à plus de 12 tonnes de poids en charge: nombre minimum de 18 véhicules, dont six véhicules à moteur.

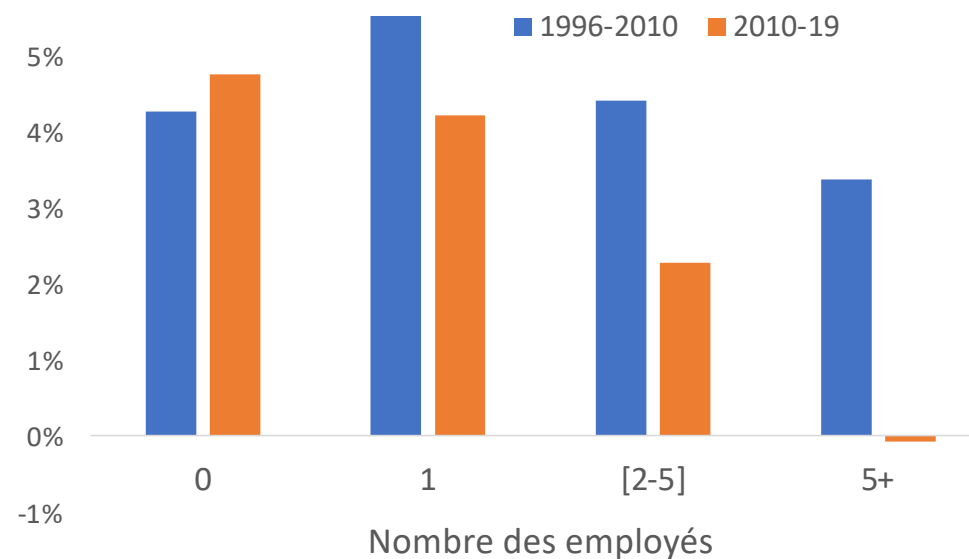


- ▶ Le Groupement interprofessionnel régleme une grande partie des opérations dans **le secteur des dattes** : certifie l'expérience préalable dans le secteur nécessaire pour être collecteur, fixe le prix minimum à l'exportation chaque saison, valide chaque exportation avant expédition et émet un avis favorable au conditionnement des dattes pour obtenir la carte d'exportateur
- ▶ Taxe de 2% payée par tous les exploitants de **fruits et légumes** mais seule une partie de ces exploitants en bénéficie: la taxe finance directement les groupements interprofessionnels et 5 centres techniques. Tous les exploitants qui ne font pas partie de ces institutions ne peuvent pas bénéficier de ce financement.

Le resultat est une feble creation des entreprises

Très peu de petites, moyennes et grandes entreprises ont entre dans l'industrie particulièrement après de la révolution

Moyenne croissance annuelle (%) du nombre des entreprises dans l'industrie, pre- et post-revolution

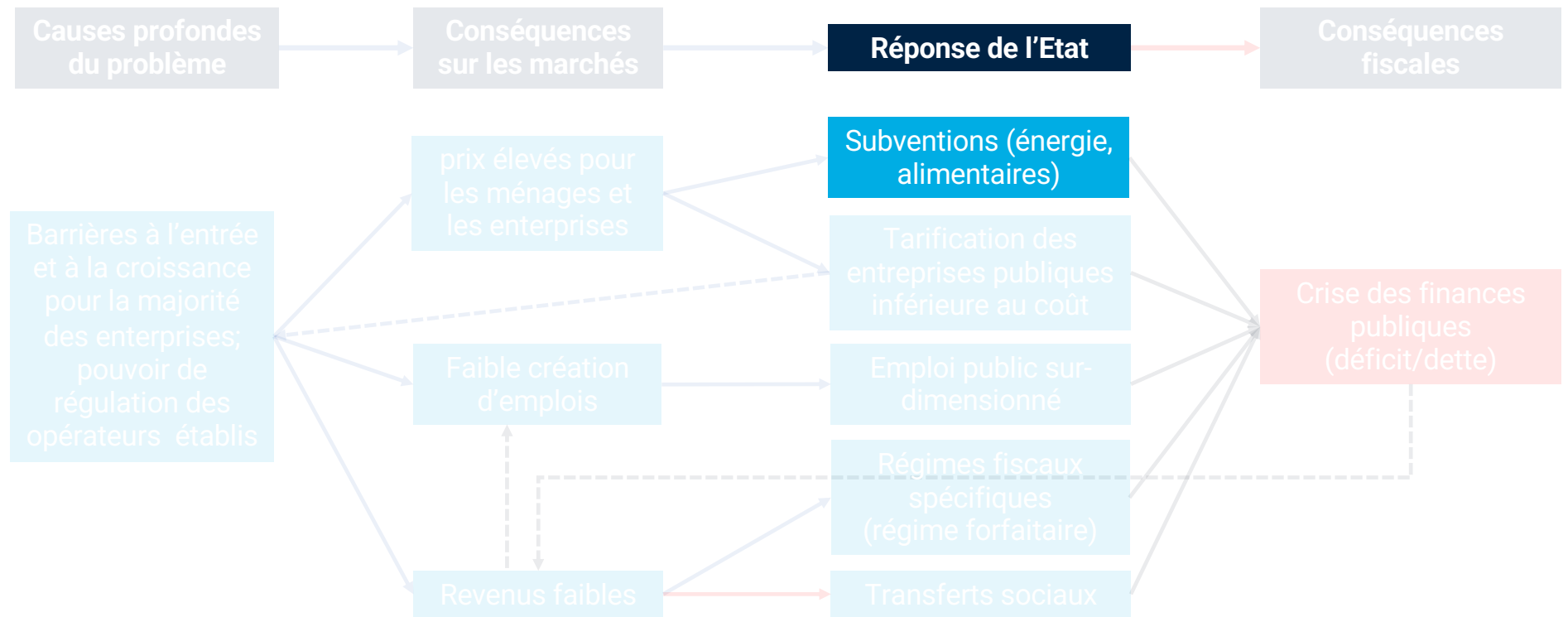


Réduire les économies de rente et augmenter l'accès aux opportunités économiques

- ▶ **Éliminer toutes les restrictions à la liberté de commerce et d'entreprise** (autorisations, licences, quotas, cahiers des charges, conditions d'exercice): [possible loi organique](#)
- ▶ **Re-introduire les restrictions justifiées seulement pour des objectifs clairs d'intérêt général, par exemple:** conformément à l'article 4 de la loi 2016-71 sur l'Investissement: sécurité et défense nationale, préservation des ressources naturelles et du patrimoine culturel, protection de l'environnement, de la santé et de la concurrence.
- ▶ **Éliminer les pouvoirs de régulation des corps intermédiaires:** groupement interprofessionnel, centres techniques, ordres, fédérations, ou tout autre organisme participatif sectoriel.

Si cette option est jugée trop agressive, on peut commencer par appliquer ces 3 nouvelles règles dans des secteurs spécifiques

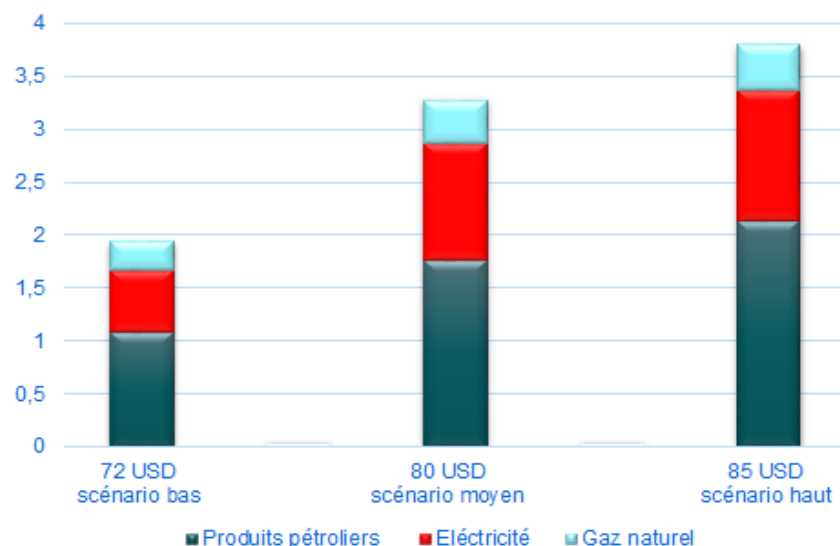
Causes structurelles de la crise des finances publiques



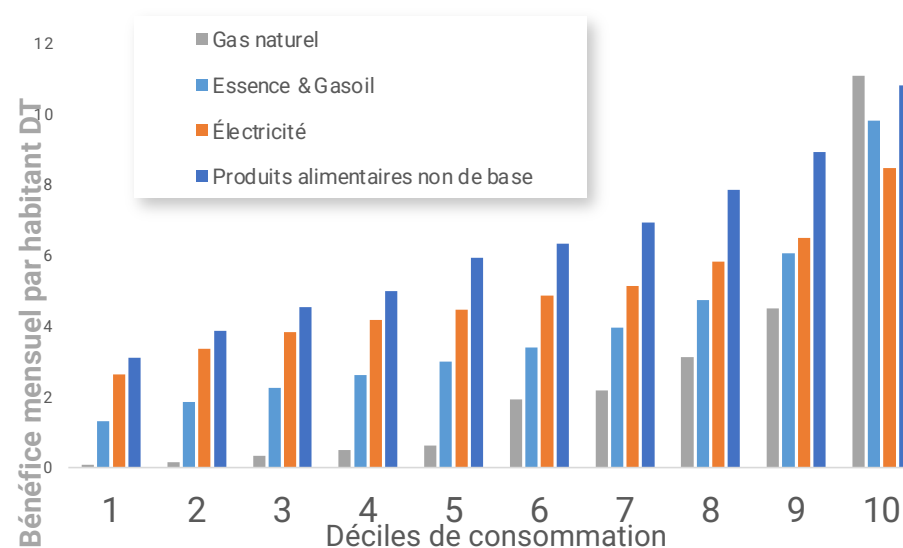
Des subventions fiscalement coûteuses qui profitent principalement aux catégories aisées

Les subventions énergétiques sont les subventions les plus importantes dans le budget de l'Etat, les plus volatiles, les plus problématiques pour le déficit commercial et profitant plus aux riches qu'aux classes vulnérables (régressives)

Prévisions des subventions des produits énergétiques en % du PIB pour 2022



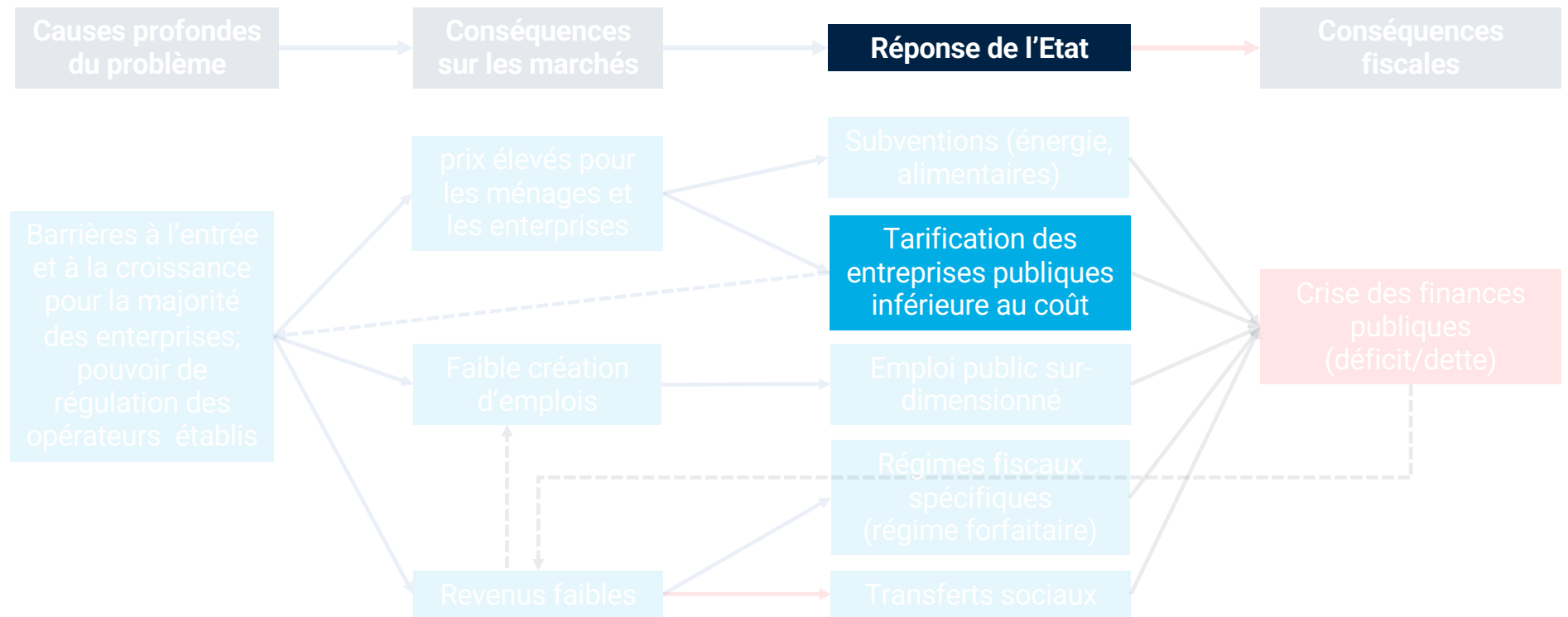
Bénéfice mensuel per capita via les subventions



Éliminer les subventions régressives en compensant les catégories les moins aisées

- ▶ Aligner systématiquement les **prix des produits pétroliers** sur les prix internationaux tel que prévu par la loi.
- ▶ Ajuster les **tarifs de l'électricité et du gaz naturel** en fonction des coûts de service, tout en améliorant d'efficacité et de sante financière de la STEG.
- ▶ **Protéger les catégories les moins aisées** grâce aux tranches sociales existantes du tarif.
- ▶ Promouvoir la **transition énergétique** auprès des ménages et des entreprises: sources d'énergie plus propres (autoproduction) ainsi que par des mesures d'efficacité énergétique
- ▶ Supprimer les subventions régressives sur les **produits alimentaires non de base** (sucre et pâtes, par exemple) pour les ménages à revenus élevés et les remplacer par des « cash transfert » équivalents pour les ménages plus pauvres et plus vulnérables.

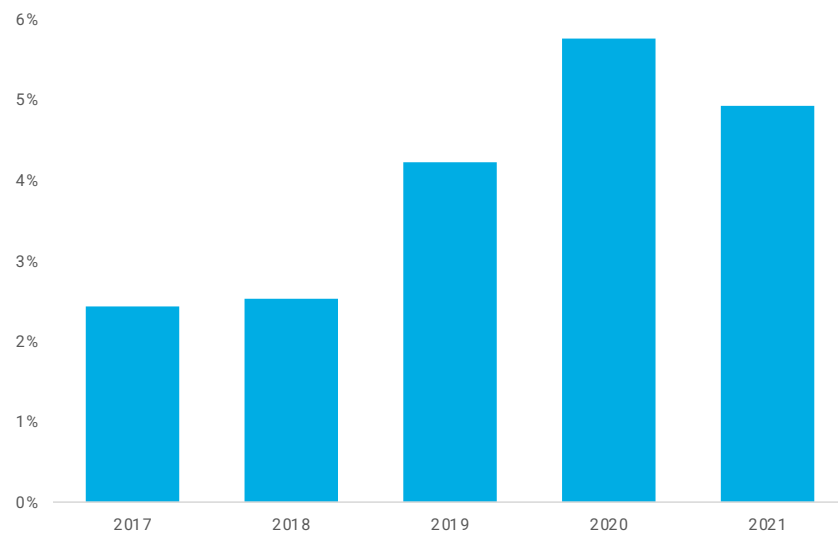
Causes structurelles de la crise des finances publiques



Les entreprises d'État: Charge fiscale croissante, baisse de la qualité des services

Malgré l'augmentation des transferts aux entreprises publiques...

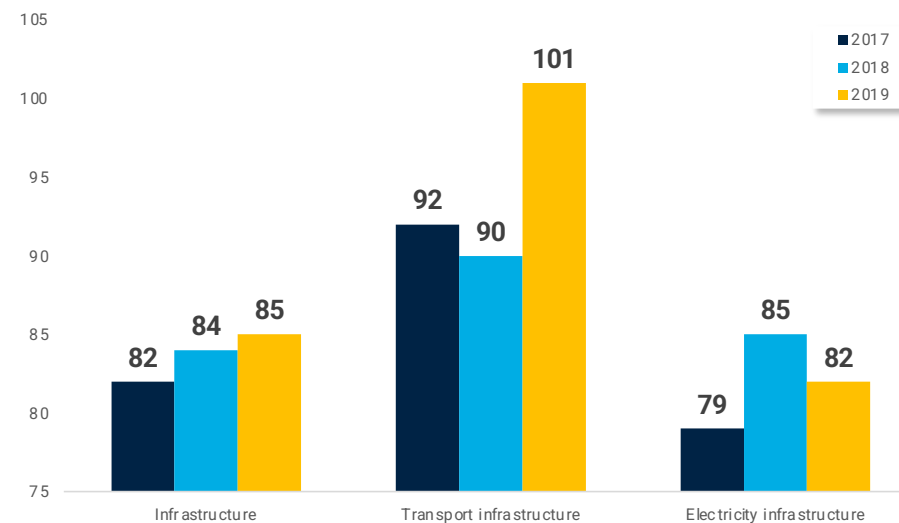
Transferts aux Entreprises Publiques (% PIB)



Source: Ministère de Finance

...la Tunisie a perdu du terrain en infrastructures

Rang de la Tunisie dans les indicateurs d'infrastructure, sur 163 pays

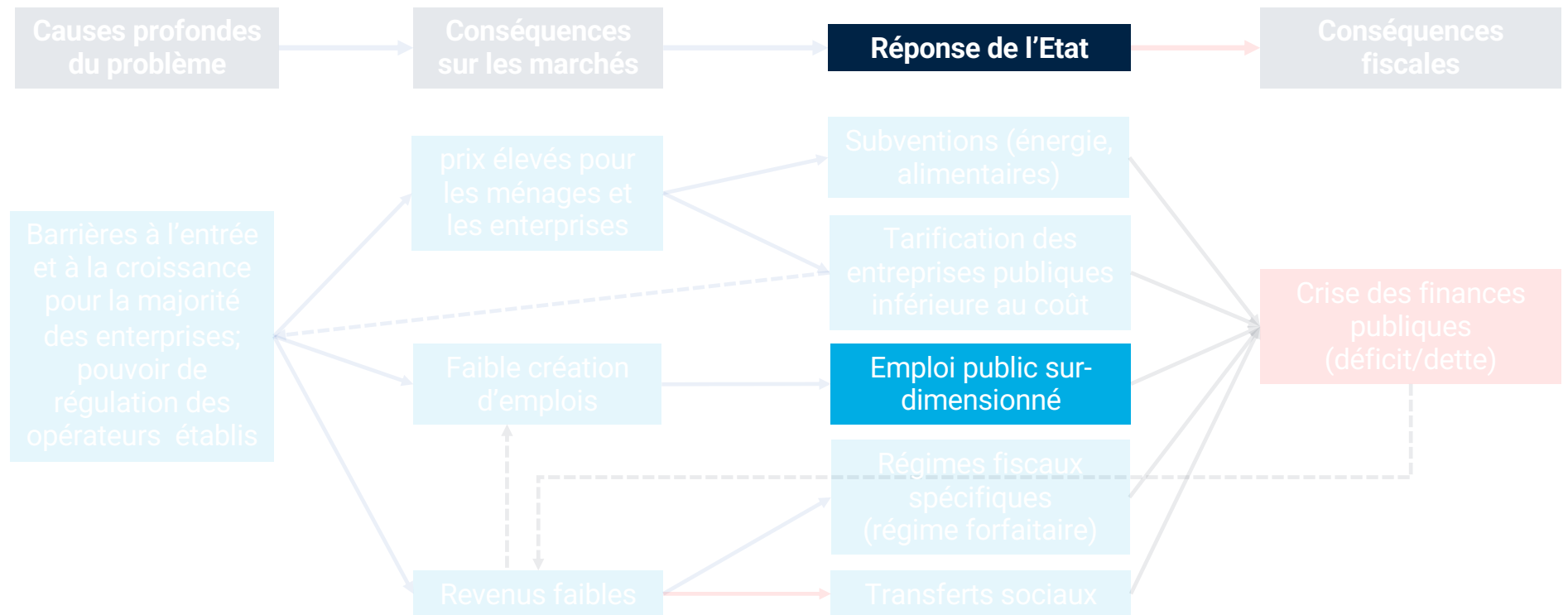


Source: Global Competitiveness Report

Améliorer la gouvernance et les performances des entreprises publiques

- ▶ **Réformer la loi sur les entreprises publiques (89-9):**
 - ▶ créant une agence centrale chargée de gérer la participation de l'État dans les entreprises publiques
 - ▶ renforçant les règles de nomination des membres de leurs conseils d'administration
- ▶ **Moderniser les entreprises publiques dans les principaux services publics (énergie, eau, assainissement, transports):**
 - ▶ priorisation des EPs à restructurer;
 - ▶ restructuration de la dette;
 - ▶ réduction des coûts de production des services;
 - ▶ nomination de nouveaux conseils d'administration;
 - ▶ révision des contrats de performance.

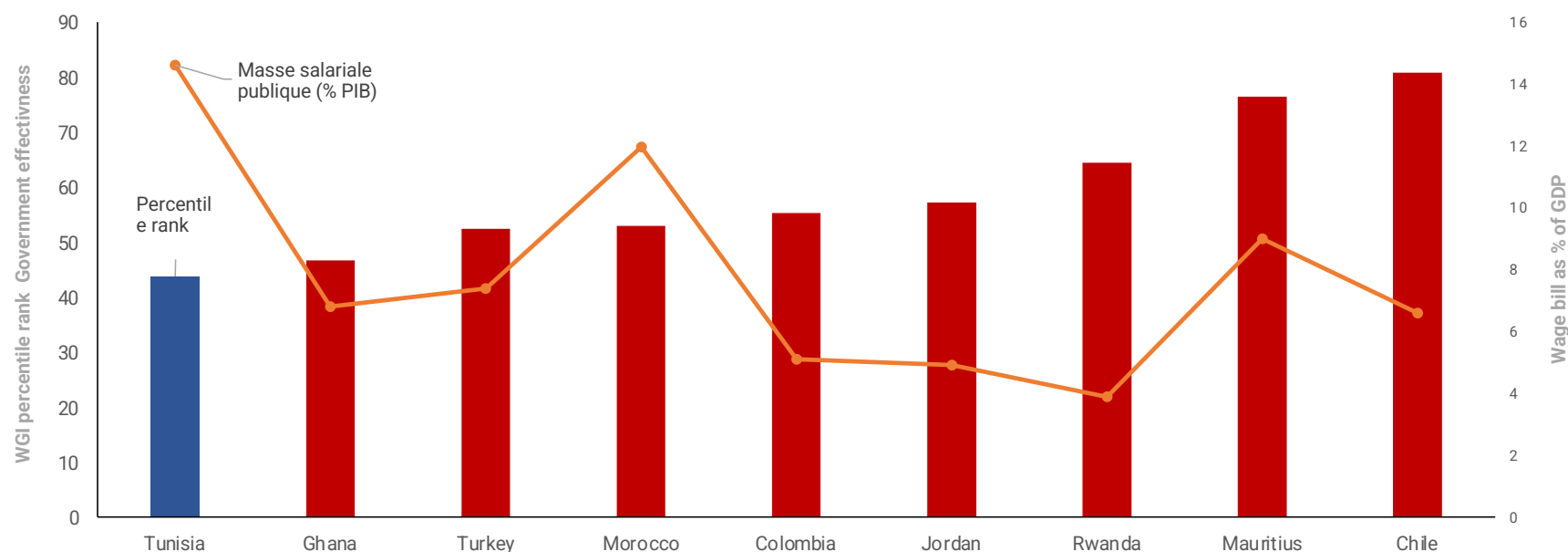
Causes structurelles de la crise des finances publiques



Un service public coûteux à l'efficacité limitée

L'efficacité du secteur public est limitée...malgré le grand poids de la masse salariale publique dans le PIB

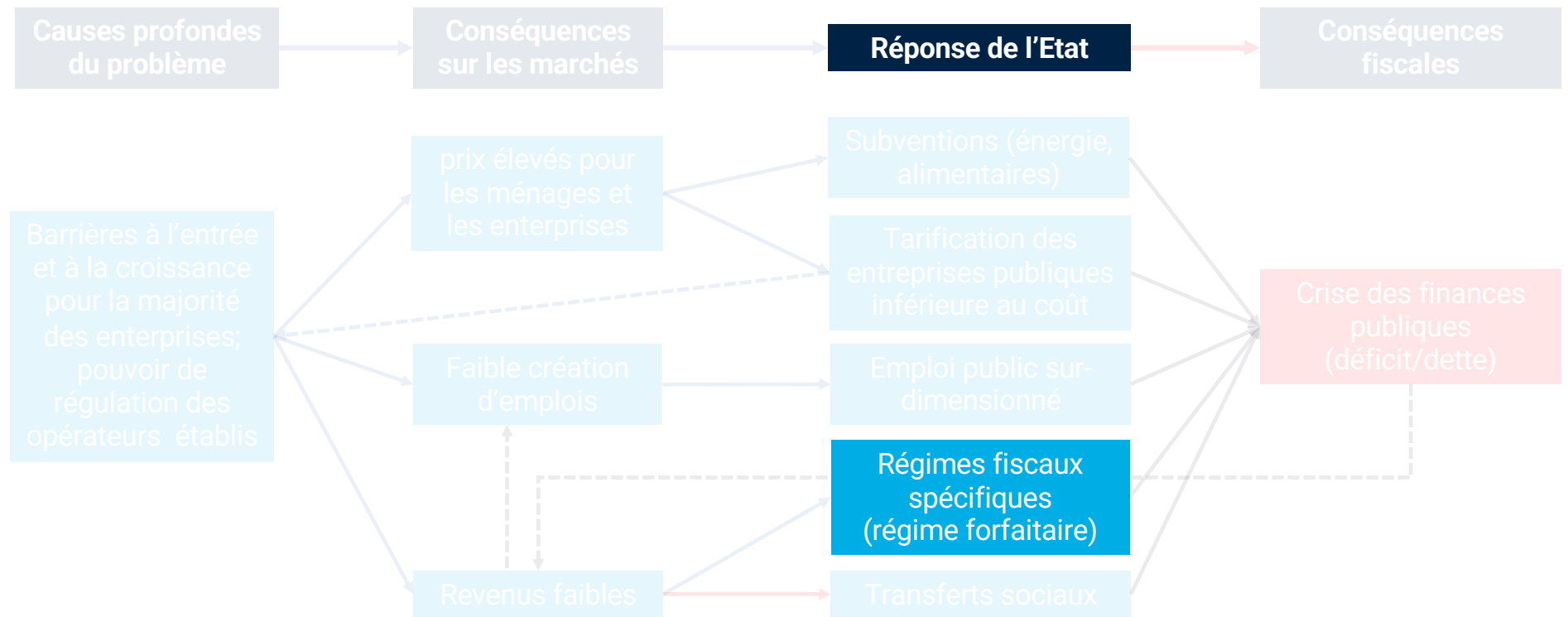
WGI Government Effectiveness Score Vs Wage bill as % of GDP



|| Réformer le secteur public pour fournir de meilleurs services un moindre coût

- ▶ **Limiter la croissance de la masse salariale** en gelant les promotions pour un an, en s'engageant à un taux de remplacement de 1:4.
- ▶ **Levée des obstacles à la mobilité des fonctionnaires** à l'intérieur et à l'extérieur du secteur public (Entreprises publiques, instances indépendantes, municipalités, secteur privé et à l'internationale...)
- ▶ **Redéploiement des employés de la fonction publique** au niveau géographique et par métier
- ▶ Simplification de la **grille de rémunération** et lier la rémunération à la performance
- ▶ Instauration d'un **système de télétravail** dans la fonction publique

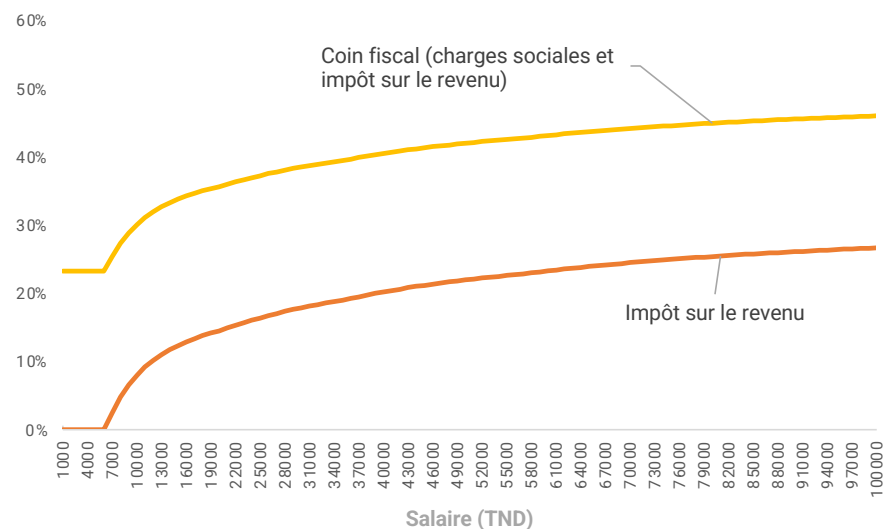
Causes structurelles de la crise des finances publiques



Un système fiscal qui pénalise les travailleurs

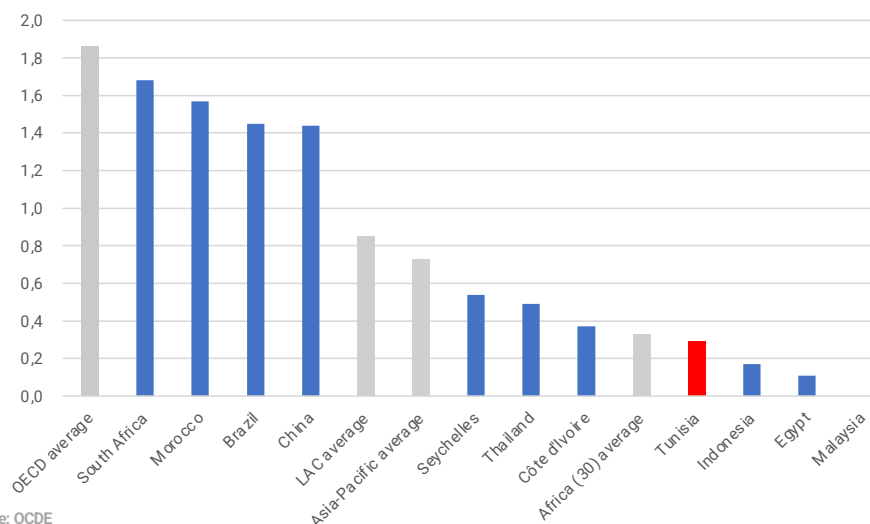
La faible imposition des revenus de propriété, le système de régime fiscal à base forfaitaire pour les professions libérales et le large éventail d'exonérations et d'allègements fiscaux permettent à de nombreux hauts revenus de ne pas payer leur juste part.

Taux d'imposition moyens et coin fiscal (% des coûts de la main-d'œuvre) Tunisie, 2021



Source: Elaboration du Banque Mondiale sur données du Ministère de Finance

Recettes de l'impôt sur la propriété (% du PIB), 2018

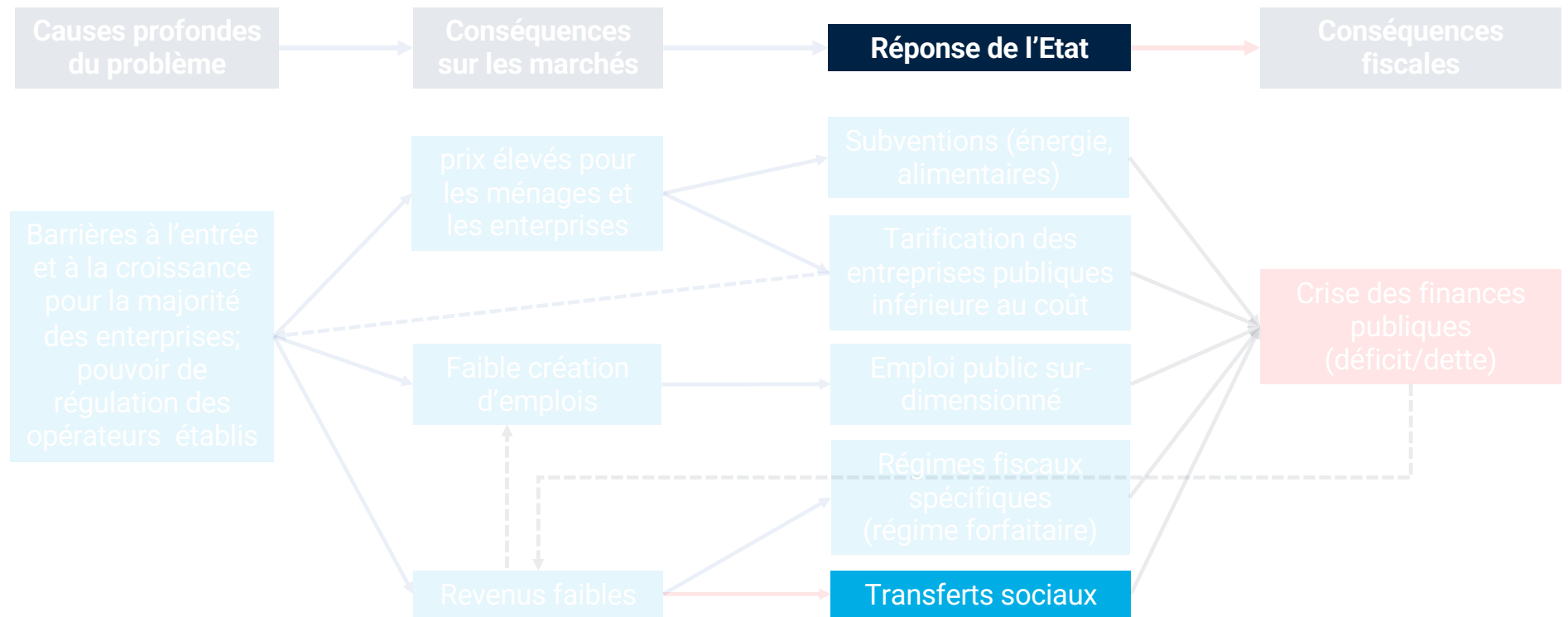


Source: OCDE

|| Veiller à une fiscalité plus juste

- i. Réduire le **coû fiscal** sur les revenus du travail, en particulier pour les travailleurs à faible revenu.
- ii. **Augmenter le recours à l'imposition des revenus d'investissement**, notamment l'imposition des plus-values et l'imposition du patrimoine immobilier et foncière (y compris les taxes foncières locales)
- iii. **Supprimer le régime à base forfaitaire** pour les professions libérales, assurant ainsi une plus grande parité avec l'imposition des salariés, et réduisant l'évasion fiscale
- iv. **Réformer le régime de l'auto-entrepreneur** afin de mieux correspondre à la capacité de paiement, d'encourager la croissance des petites entreprises et de réduire l'évasion fiscale
- v. **Revoir les exonérations et les incitations fiscales** dans l'ensemble du système fiscal (en particulier l'impôt sur les sociétés et la TVA) sur la base d'une évaluation rigoureuse des incidences économiques et fiscales.
- vi. Augmenter les **taxes sur le tabac et les produits pétroliers**

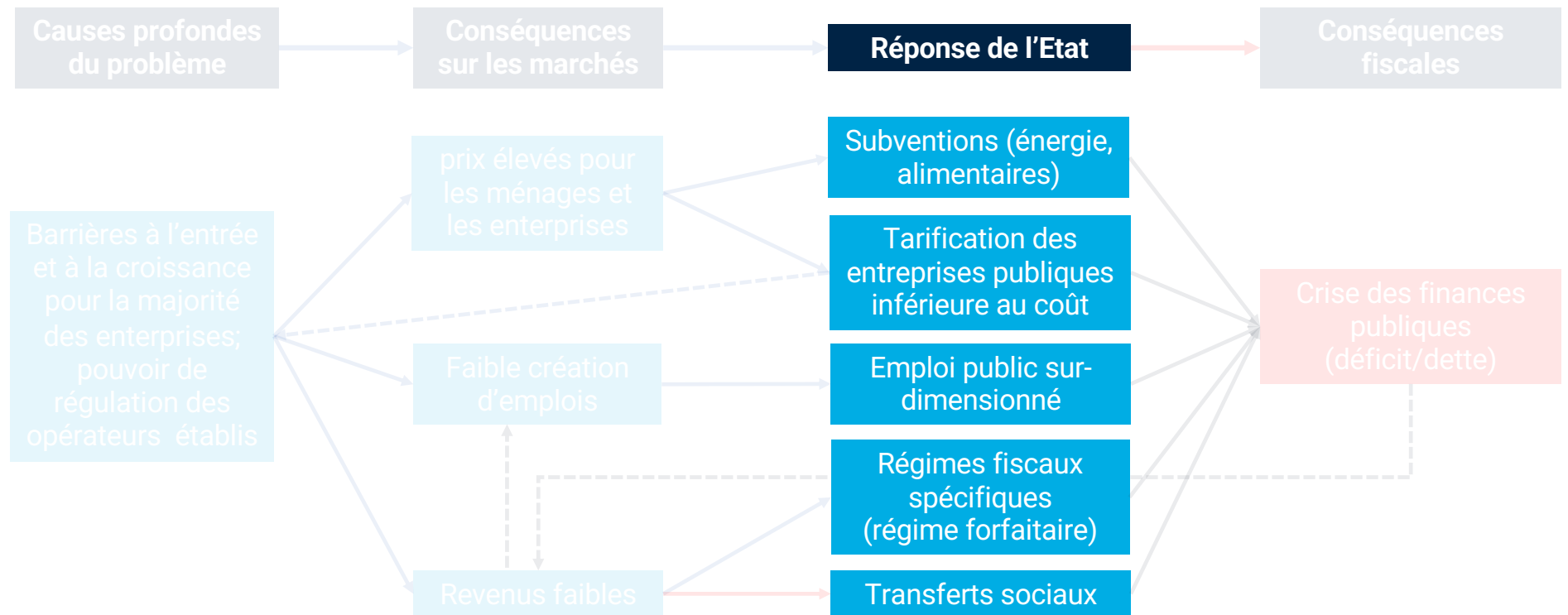
Causes structurelles de la crise des finances publiques



Un système de protection sociale inclusif et soutenable

- ▶ Accélérer la mise en œuvre du programme **AMEN Social**
- ▶ Mettre en œuvre un accès universel et durable à **l'assurance maladie**
- ▶ Rendre le **système de retraite** plus équitable, transparent et durable

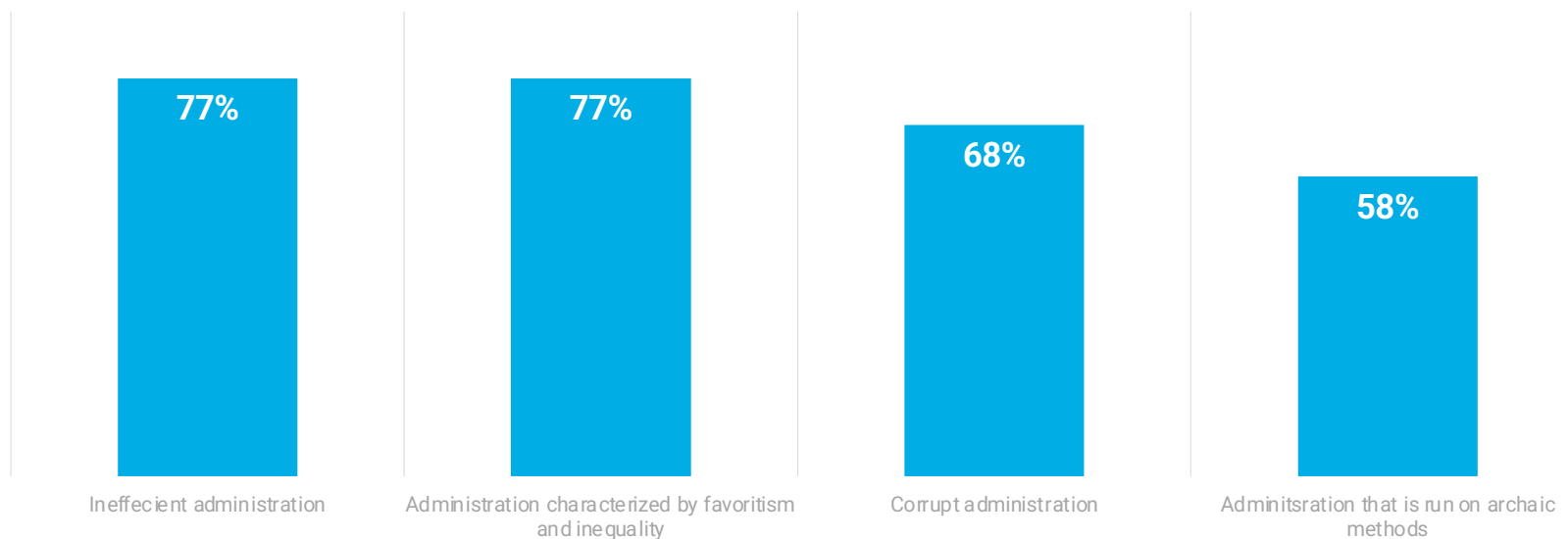
Causes profondes de la crise des finances publiques



Les citoyens n'ont pas suffisamment confiance dans l'administration publique

Malgré les investissements publics importants, les citoyens ont l'impression que l'État est corrompu, inefficace et fonctionne par favoritisme.

Perception des citoyens de l'administration en Tunisie



Accroître la confiance des citoyens dans le secteur public

- ▶ **Publication annuelle des états financiers audités des EPs**
 - ▶ Veiller à l'application de l'article 14 de la loi 89-9 relatif aux participations, entreprises et établissements publics: "Les entreprises publiques doivent publier avant le 31 août de chaque année au Journal Officiel de la République Tunisienne, et à leurs frais, leurs bilans et comptes de gestion et de résultats relatifs à l'exercice écoulé".
- ▶ **Publication régulière des rapports d'activités et des contrats publics** par toutes les institutions publiques, les partis politiques et les associations sur leur site internet.

|| Points Clés

- i. Réduire les **situations de monopole** et améliorer l'accès aux opportunités économiques
- ii. Éliminer les **subventions régressives** en compensant les catégories les moins aisées
- iii. Améliorer la gouvernance et les performances des **entreprises publiques**
- iv. Réformer le **secteur public** pour fournir de meilleurs services au moindre coût
- v. Veiller à une **fiscalité plus juste**
- vi. Veiller à un système de **protection sociale** inclusif et soutenable
- vii. Accroître la **confiance des citoyens** dans le secteur public



Annexe

Renforcer les services d'infrastructure « soft » et « hard »

Réformes immédiates (prêtes à être signées)

- ▶ Ratifier les concessions d'énergie solaire de 500 MW déjà signées.
- ▶ Rendre opérationnel le régime d'autoproduction d'énergie renouvelable pour les utilisateurs industriels.
- ▶ Débloquer le problème de raccordement des centrales IPP renouvelables en attente depuis plus d'un an.
- ▶ Rendre opérationnel le régime d'autoproduction d'énergie renouvelable pour les utilisateurs industriels.
- ▶ Signer la loi sur le développement et l'utilisation des garanties mobilières.
- ▶ Améliorer l'accès au crédit, en particulier pour les nouvelles entreprises et les entrepreneurs, en signant la loi organique sur les bureaux de crédit et la loi sur les organismes d'investissement collectif.

Réformes complémentaires

- ▶ Renforcer la supervision bancaire pour atténuer les risques.
- ▶ Améliorer le cadre pour la résolution et la prévention des prêts non performants.
- ▶ Renforcer les systèmes de paiement et de règlement et digitaliser les paiements publics.
- ▶ Créer un régulateur indépendant pour le secteur de l'électricité et du gaz.
- ▶ Créer un cadre propice et des incitations conséquentes pour développer le secteur des énergies renouvelables.
- ▶ Mettre en œuvre des augmentations des tarifs de l'eau pour les ménages non pauvres.
- ▶ Mettre en œuvre un accord « Open Skies » et renforcer la concurrence dans le secteur portuaire.

Possible Loi organique pour réduire les économies de rente et augmenter l'accès aux opportunités économiques

- ▶ **Art 1:** Tout résident est libre d'exercer toute activité économique sur le territoire Tunisien. À cet effet, toutes les autorisations, licences, quotas, cahiers des charges, conditions d'exercice et autres restrictions à la liberté de commerce et d'entreprise sont abrogés.
- ▶ **Art 2:** L'autorité publique est seule habilitée à restreindre la liberté énoncée à l'article 1, dans le cadre des exceptions citées aux art. 3 et 4. Aucun corps intermédiaire, groupement interprofessionnel, centre technique, ordre, fédération, ou tout autre organisme participatif sectoriel n'est habilité à participer à la régulation de leurs secteurs au-delà de la simple consultation.
- ▶ **Art 3:** La liberté énoncée à l'article 1 ne peut être restreinte que dans les objectifs de bien public: dispositions constitutionnelles; sécurité nationale; sécurité physique des personnes et des biens; santé humaine; préservation de l'environnement; préservation de la nature concurrentielle d'un marché; allocation de ressources limitées; protection des innovations.
- ▶ **Art. 4:** Les restrictions prévues à l'article 2 sont prononcées explicitement par une loi ou une norme supérieure. Toute loi créant une nouvelle restriction doit être sujet a conditions strictes....
- ▶ **Art. 5:** Les interdictions prononcées à l'article 2 ne font pas obstacle à la consultation publique de toute les personnes ayant un intérêt économique dans les secteurs concernés.

Precedent